

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

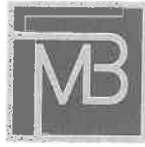
ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 18



Mongiat-Bernucci
S.É.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondations Philanthropiques Canada
Philanthropic Foundations Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers


Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal (Québec)

Le 21 mars 2019

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Fonds d'Admi- nistration Générale	Fonds de Réserve d'Oppor- tunité	Fonds d'Urgence	2018 Total	2017 Total
Produits					
Cotisations des membres	822 412 \$	- \$	- \$	822 412 \$	744 842 \$
Conférence	190 718	-	-	190 718	78 925
Commandites de symposium	100 000	-	-	100 000	105 295
Subventions	85 000	-	-	85 000	181 500
Dons pour programmation et autres	21 574	-	-	21 574	26 764
Revenus provenant des programmes	10 857	-	-	10 857	6 902
Loyer	9 960	-	-	9 960	9 720
Intérêts	345	3 240	5 665	9 250	8 978
	<u>1 240 866</u>	<u>3 240</u>	<u>5 665</u>	<u>1 249 771</u>	<u>1 162 926</u>
Charges					
Ressources humaines (tableau A)	525 719	-	-	525 719	499 423
Frais de conférence (tableau C)	299 380	-	-	299 380	-
Développement et programmes des membres (tableau B)	217 336	-	-	217 336	342 043
Opérations (tableau F)	123 483	-	-	123 483	113 861
Gouvernance (tableau D)	13 377	-	-	13 377	8 704
Responsabilité (tableau E)	9 620	-	-	9 620	9 352
Frais de symposium (tableau G)	-	-	-	-	162 582
	<u>1 188 915</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 188 915</u>	<u>1 135 965</u>
Excédent des produits sur les charges avant l'élément sous-noté	51 951	3 240	5 665	60 856	26 961
Autre charge					
Projets spéciaux de restructuration (note 6)	(64 600)	-	-	(64 600)	(98 813)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(12 649) \$</u>	<u>3 240 \$</u>	<u>5 665 \$</u>	<u>(3 744) \$</u>	<u>(71 852) \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Fonds d'Admin- stration Générale	Investis en Immobil- isations Corporelles	Fonds de Réserve d'Oppor- tunité	Fonds d'Urgence	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT	26 670 \$	6 610 \$	253 761 \$	511 019 \$	798 060 \$	869 912 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 952)	(2 69Z)	3 240	5 665	(3 744)	(71 852)
SOLDE À LA FIN	<u>16 718 \$</u>	<u>3 913 \$</u>	<u>257 001 \$</u>	<u>516 684 \$</u>	<u>794 316 \$</u>	<u>798 060 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

	<u>Fonds d'Admi- nistration Générale</u>	<u>Fonds de Réserve d'Oppor- tunité</u>	<u>Fonds d'Urgence</u>	<u>2018 Total</u>	<u>2017 Total</u>
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	329 871 \$	- \$	- \$	329 871 \$	349 364 \$
Dépôt à terme et intérêts courus (note 10)	27 988	271 620	475 335	774 943	773 118
Débiteurs (note 3)	31 459	-	-	31 459	37 512
Frais payés d'avance	9 800	-	-	9 800	24 605
Créances interfonds (note 8)	<u>(26 730)</u>	<u>(14 619)</u>	<u>41 349</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	372 388	257 001	516 684	1 146 073	1 184 599
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>3 913</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 913</u>	<u>6 610</u>
	<u><u>376 301</u></u> \$	<u><u>257 001</u></u> \$	<u><u>516 684</u></u> \$	<u><u>1 149 986</u></u> \$	<u><u>1 191 209</u></u> \$

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

	<u>Fonds d'Admi- nistration Générale</u>	<u>Fonds de Réserve d'Oppor- tunité</u>	<u>Fonds d'Urgence</u>	<u>2018 Total</u>	<u>2017 Total</u>
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	60 074 \$	- \$	- \$	60 074 \$	29 745 \$
Apports reportés (note 5)	270 296	-	-	270 296	343 485
Subventions reportées	19 900	-	-	19 900	-
Dons reportés	<u>5 400</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 400</u>	<u>19 919</u>
	<u>355 670</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>355 670</u>	<u>393 149</u>
Actifs nets					
Non affectés	16 718	-	-	16 718	26 670
Investis en immobilisations corporelles	3 913	-	-	3 913	6 610
Fonds de réserve d'opportunité	-	257 001	-	257 001	253 761
Fonds d'urgence	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>516 684</u>	<u>516 684</u>	<u>511 019</u>
	<u>20 631</u>	<u>257 001</u>	<u>516 684</u>	<u>794 316</u>	<u>798 060</u>
	<u>376 301 \$</u>	<u>257 001 \$</u>	<u>516 684 \$</u>	<u>1 149 986 \$</u>	<u>1 191 209 \$</u>

Engagements contractuels (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(3 744) \$	(71 852) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 697	2 812
Intérêts courus	<u>(1 825)</u>	<u>(2 816)</u>
	(2 872)	(71 856)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	<u>(16 621)</u>	<u>(138 686)</u>
	<u>(19 493)</u>	<u>(210 542)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	-	150 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(3 858)</u>
	<u>-</u>	<u>146 142</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(19 493)	(64 400)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>349 364</u>	<u>413 764</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>329 871</u></u> \$	<u><u>349 364</u></u> \$

1. STATUT

Le 18 août 1999, Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a fait application et a obtenu un Certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, les dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus, des apports reportés, des subventions reportées et des dons reportés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et symposium et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatées lorsqu'ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

3. DÉBITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Débiteurs	15 938 \$	7 500 \$
Sommes à recevoir de l'État	<u>15 521</u>	<u>30 012</u>
	<u>31 459 \$</u>	<u>37 512 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	21 468 \$	20 145 \$	1 323 \$	2 101 \$
Matériel informatique	<u>43 603</u>	<u>41 013</u>	<u>2 590</u>	<u>4 509</u>
	<u>65 071 \$</u>	<u>61 158 \$</u>	<u>3 913 \$</u>	<u>6 610 \$</u>

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde d'ouverture	343 485 \$	326 589 \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(343 485)	(326 589)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>270 296</u>	<u>343 485</u>
Solde de clôture	<u>270 296 \$</u>	<u>343 485 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

6. PROJETS SPÉCIAUX DE RESTRUCTURATION

Les projets spéciaux de restructuration représentent des charges pour la réalisation d'un nouveau système comptable et structure financière ainsi qu'un nouveau système d'intégration de base de données.

7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Débiteurs	6 053 \$	(11 822) \$
Frais payés d'avance	14 805	(17 578)
Créditeurs et frais courus	30 329	(31 053)
Apports reportés	(73 189)	16 896
Subventions reportées	19 900	(110 000)
Dons reportés	<u>(14 519)</u>	<u>14 871</u>
	<u>(16 621) \$</u>	<u>(138 686) \$</u>

8. VIREMENTS INTERFONDS

Les créances interfonds au 31 décembre 2018 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 193 063 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019	77 896 \$
2020	72 737
2021	<u>42 430</u>
	<u>193 063 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 1,5% (1% en 2017) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les crédateurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Fonds d'Admi- nistration Générale	Fonds de Réserve d'Oppor- tunité	Fonds d'Urgence	2018 Total	2017 Total
Tableau A					
Ressources humaines					
Salaires et avantages sociaux	525 108 \$	-	-	525 108 \$	489 676 \$
Développement professionnel	<u>611</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>611</u>	<u>9 747</u>
	<u><u>525 719</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>525 719</u></u> \$	<u><u>499 423</u></u> \$

Tableau B
Développement et programmes des membres

Consultants et honoraires	105 263 \$	-	-	105 263 \$	114 971 \$
Frais de voyage et de représentation	24 738	-	-	24 738	36 121
Services de traduction	20 307	-	-	20 307	20 408
Publications	4 812	-	-	4 812	2 245
Projets spéciaux	38 221	-	-	38 221	37 804
Subventions de projets financés	2 500	-	-	2 500	64 154
Abonnements	5 724	-	-	5 724	5 114
Inscription externe à la conférence	2 942	-	-	2 942	-
Événements membres	12 829	-	-	12 829	29 355
Développement du site Web	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 871</u>
	<u><u>217 336</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>217 336</u></u> \$	<u><u>342 043</u></u> \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>Fonds d'Admi- nistration Générale</u>	<u>Fonds de Réserve d'Oppor- tunité</u>	<u>Fonds d'Urgence</u>	<u>2018 Total</u>	<u>2017 Total</u>
Tableau C					
Frais de conférence					
Logistiques	48 388 \$	-	-	48 388 \$	-
Honoraires professionnels	29 131	-	-	29 131	-
Comité et conférenciers	196 185	-	-	196 185	-
Matériels et site Web	<u>25 676</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 676</u>	<u>-</u>
	<u>299 380 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>299 380 \$</u>	<u>- \$</u>

Tableau D

Gouvernance

Conseil d'administration	9 520 \$	-	-	9 520 \$	6 576 \$
Assurances	2 180	-	-	2 180	2 128
Rapport annuel	<u>1 677</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 677</u>	<u>-</u>
	<u>13 377 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>13 377 \$</u>	<u>8 704 \$</u>

Tableau E

Responsabilité

Audit	<u>9 620 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>9 620 \$</u>	<u>9 352 \$</u>
-------	-----------------	-------------	-------------	-----------------	-----------------

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Fonds d'Admi- nistration Générale	Fonds de Réserve d'Oppor- tunité	Fonds d'Urgence	2018 Total	2017 Total
Tableau F					
Opérations					
Loyer	74 036 \$	-	-	74 036 \$	67 606 \$
Soutien informatique	20 984	-	-	20 984	16 517
Comptabilité	7 942	-	-	7 942	-
Fournitures de bureau	6 394	-	-	6 394	6 702
Téléphone et internet	5 755	-	-	5 755	5 473
Services financiers	3 572	-	-	3 572	2 356
Amortissement	2 697	-	-	2 697	2 812
Frais postaux et de livraison	1 579	-	-	1 579	1 614
Énergie	524	-	-	524	-
Divers	-	-	-	-	10 781
	<u>123 483 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>123 483 \$</u>	<u>113 861 \$</u>

Tableau G

Frais de symposium

Frais de symposium	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>162 582 \$</u>
--------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------------